



Le Pays des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°22_CC_2024_CCDS

MISE EN PLACE D'UN ATELIER AUTOUR DES GRAINES ET DES PALMIERS DES SAVANES

Séance du 9 avril 2024

Date de convocation : 04 avril 2024 – **2^{ème} convocation**

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Céline REGIS, Véronique JACARIA, André-Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Rodolphe HORTH, Annick ANDRE, Sylvio BOCAGE, Jean-Robert CHOCHO, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Francine GANE, Diana JAMES, Frédéric LLADERES, Candida MARTINEZ, Michelle ORIZONO HORTH, Martine PAPAIX,

Absents excusés ayant donné procuration :

Françoise BRUNO FREDOC à André Roland BERTHIER
Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT à Martine PAPAIX
Céline ZULEMARO à Jean-Robert CHOCHO

Absents excusés :

Eliette BEAUFORT, Rosange CARENE, Patrick COSSET, Célia TARQUIN,

Absents non excusés :

Michel-Ange JEREMIE, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, Pierre-Richard AUGUSTIN, Jean-Etienne ANTOINETTE, Loriane DECHESNE, Jean-Raymond HORTH, Johanna HORTH, Alex MADELEINE, Davy RIMANE, Alain YANG.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Véronique JACARIA.**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Le projet est une initiative visant à sensibiliser les jeunes à la nature, aux bienfaits des graines et à leur utilisation.

Le projet vise à sensibiliser les jeunes à la nature, aux bienfaits des graines et à leur utilisation. Intitulé "Le Mystère des Graines : A la découverte des Palmiers", il implique la présentation des différents palmiers de notre territoire, tels que le Maripa, l'Awara, le Pinot ou encore le Patawa, pour n'en nommer que quelques-uns.

Pour la première fois, cet atelier se déroulera au sein du groupe scolaire de Saint-Élie, dans le cadre des journées "Goûts et saveurs de Guyane" organisées par la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG).

Des intervenants spécialisés apprendront aux élèves à identifier les graines et les palmiers dans leur environnement. Ils expliqueront également les propriétés médicinales ainsi que les méthodes d'utilisation et de création de produits naturels.

Il est donc proposé d'approuver la mise en place de cet atelier pour un montant de **5 000,00€ (cinq mille euros)**, conformément au budget prévisionnel présenté ci-dessous :

DÉPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Intervenants	1 000,00€	LEADER CTG	2 500,00€
Restauration	500,00€		
Manuel	1 500,00€		
Transport	2 000,00€		
TOTAL	5 000,00€	TOTAL	5 000,00€

Les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE la mise en place de l'atelier « Le Mystère des Graine : A la découverte des palmiers" entre le 05 et le 21 avril 2024, lors de la programmation des « Journées Goûts et Saveurs » de la Collectivité Territoriale de la Guyane.

APPROUVE le coût prévisionnel du budget pour un montant de **5 000,00€ (cinq mille euros)** selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Intervenants	1 000,00€	LEADER CTG	2 500,00€
Restauration	500,00€		
Manuel	1 500,00€		
Transport	2 000,00€		
TOTAL	5 000,00€	TOTAL	5 000,00€

INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2024

AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;
Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;
Vu l'avis favorable de la commission culture en date du 12 mars 2024 ;
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 19 mars 2024 ;
Vu le rapport de présentation ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : APPROUVE la mise en place de l'atelier « Le Mystère des Graine : A la découverte des palmiers" entre le 05 et le 21 avril 2024, lors de la programmation des « Journées Goûts et Saveurs » de la Collectivité Territoriale de la Guyane.

ARTICLE 3 : APPROUVE le coût prévisionnel du budget pour un montant de **5 000,00€ (cinq mille euros)** selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Intervenants	1 000,00€	LEADER CTG	2 500,00€
Restauration	500,00€		
Manuel	1 500,00€		
Transport	2 000,00€		
TOTAL	5 000,00€	TOTAL	5 000,00€

ARTICLE 4 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2024.

ARTICLE 5 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Nombre de conseillers en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de conseillers présents : 17 Nombre de procurations : 03 Nombre de votants : 20 Pour : 20 Contre : 00 Abstention(s) : 00
--

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 9 avril 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,



François RINGUET

AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20240415-21-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-04-2024

Publication le : 16-04-2024